

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Asphalte - Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-470948

ND = 16376

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 01062

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HATLA Mohammed

Date de naissance :

1940/10/01

Adresse :

Block 5 N° 116 C.D. Casab

Tél. : 0649657683

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/11/2019

Nom et prénom du malade :

SOUVRATI Habibe

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Lipos + Néoplasme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/11/13	CS		garantie	INP 09/10/2013
3/12/13	CS		garantie	Durand

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. J. G. Biss	09/10/19	575,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
r. EL ARKAM Fathia Médecin Radiologue 6DC 702, Bd Driss El Hanafi Casablanca City Dimaya 010 22 57 65 65	26/11/19	Echographie abdominale	500 DH
 LABORATOIRE SBATA Mercredi 27 Novembre 2019			

LABORATOIRE SBATE

Mercredi 27 Novembre 2019

Lettre clé+cotation: B 715

		A 19112		Lettre clé+cotation: B 715			
		Montant Facturé: 696.72Dhs					
Cachet et signature du Particien		Date Soins	AMM	IV	Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le :

03/12/19.

ORDONNANCE

Nom :

Prénom :

SOUKRIATI Hélène

27300 ✓
 ① Nervax 75



29/10 1 CP 3 x / 3 per 3 mois
 ② ATARAX 1 CP 1000 µg per 1 mois
 57510 /



29/10



021/02180



AMM N°: 160/16 DMP/21/NNP

N° Lot: 9PK112
Fab.: 04/2019
Per.: 04/2021
P.P.V.273.00 MAD

43671/R40

RDV immo





Casablanca, le :

01/11/18

ORDONNANCE

Nom :
Prénom : Hélène SOUKRATI

Lépus → Neo de sein opérée (+)
Prise générale.

Dr. EL AARK / M Fatna
Medecin Biologique
RDC 7th Beni M'Sik El Harti
Casablanca
Cité Dimaya 223765
Tél. 0522 59 97 25

échographie bénigne

Dr. Nadia RACHMOUNI
Cachet et Signature
Médecin Specialist
En Médecine générale
En BEN MSIK

*Clinique
Sidi Othman*



صحة سیدی عثمان

الدار البيضاء، في 04/10/19 Casablanca, le

SOVOKRA;; Halma

Rx de Thas Face

Dr. EL ARKAM Fatna
Medecin Radiologue
RDC 62 Bd Lucas d'Harti
Cite Sanaa Casablanca
Tél : 0524 57 65 65

Docteur. Nada Diabéles de Médecin
Spécialiste. Médecin
Maladiéliste en Pathologie
Générale. Pathologie Humaine
Pathologie Vasculaire

RADIOLOGIE SBATA

Facture N° : 4859/19

Le : 07/10/2019

Madame SOUKRATI HALIMA

Examen : RX THORAX F OU P

Montant : **200.00 DH**

Deux Cent Dirhams

Dr. EL ARKALI Fatna
Médecin Radiologue
RDC 762 Bd. Driss El Harti
Cité Jemaa - Casablanca
Tél : 05.22.57.65.65

RADIOLOGIE SBATA

Facture N° : 5515/19

Le : 26/11/2019

Madame SOUKRATI HALIMA

Examen : ECHO ABDOMINALE

Montant : **500.00 DH**

Cinq Cent Dirhams

Dr. EL ARKAM Fatna |
Médecin Radiologue
RDC 762 Bd Driss El Harti
Cité Djmaa Casablanca
Tél: 05 22 57 65 65

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Hôpital Préfectoral Ben M'sik

Quittance

N° 209940

Reçu de M

SOUKRATT

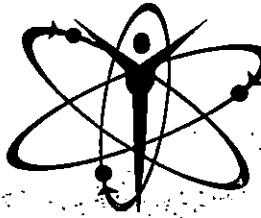
La somme de

Halima

Saléma

Jaume du

NATURE DE LA RECETTE	EX.	SOMME	Cachet du Service
CHP Ben M'sik Sce de la REGIE		60,-	CHP Ben M'sik Le 03/12/19
Ministère de la Santé		60,-	Ministère de la Santé
Total		60,-	Signature du Régisseur



Docteur EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue

• Scanner Spirale, Corps Entier
• Dentascanneur Panoramique Dentaire
• Echographie Générale

• Echographie - Doppler
• Echographie Ostéo-Articulaire
• Radiologie Numérisée

• Mammographie Numérisée
• Radiographie, Rachis Entier
• Radiophoto

DATE le : 26/11/2019

NOM & PRENOM : MME.SOUKRATI HALIMA

MEDECIN TRAITANT : DR.NADIA RHANMOUNI

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

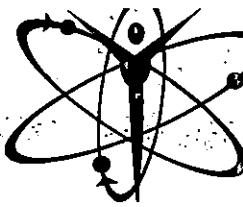
- Foie de taille normale, de contours réguliers, homogène sans lésion circonscrite.
- Vésicule biliaire de volume normal, libre, à paroi fine.
- Voie biliaire principale de calibre normal.
- Absence de dilatation des voies biliaires intra-hépatiques.
- Tronc porte de calibre normal et libre.
- Le pancréas, l'aïrate et les deux reins sont d'aspect morphologique normal.
- Absence d'adénopathie profonde.
- Absence d'épanchement péritoneal.
- Pas d'anomalie pelvienne.

Conclusion :

➤ Echographie hépatique et abdominale ne révélant pas d'anomalie.

CONFIDENTIELLEMENT

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 751 Driss El Harti
Cite Djamaa El Jemaa - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 57 65 65



Docteur EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascanner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

- Echographie - Doppler
- Echographie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio Photo

DATE LE 07/10/2019

NOM & PRENOM : MME. SOUKRATI HALIMA

MEDECIN TRAITANT : DR. NADA RHANMOUNI

RX. POUMONS DE FACE

- Syndrome interstitiel diffus modéré.
- Absence de foyer parenchymateux évolutif.
- Voie veineuse centrale en place.
- Culs de sac pleuraux libres.
- Silhouette cardio-médiasinale sans particularité.

Conclusion:

- Syndrome interstitiel diffus modéré.
- Voie veineuse centrale en place.
- Image thoracique ne révélant pas d'anomalie.

CONFIDENTIELLEMENT

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
Rue Driss El Harti 762
Cite El Jemaa, Sbata - Casablanca
Tél/Fax: 05 22 57 65 65